montant des investissements à faire ou des projections relatives aux équipements et autres articles. Contrairement à la croyance qui veut que les statistiques ne servent que les objectifs du gouvernement, elles sont de plus en plus utiles au commerce. C'est du commerce que provient une demande croissante de renseignements statistiques. Ils lui sont nécessaires pour prendre des décisions plus judicieuses et à plus long terme.

Aucune indication n'est donnée du prix réel des marchandises. On donne des chiffres de main-d'œuvre, de frais généraux et d'équipement. On parle peu de la pollution provoquée par la production de ces marchandises, de ce qu'il en coûte au public et des normes de fabrication. Je reconnais qu'il est difficile de renseigner le public à cet égard mais cela ne le rend pas moins souhaitable. C'est indiscutablement possible. Le produit national brut ne constitue plus une indication certaine des progrès effectués par une société. Que gagons-nous si le produit national brut augmente au prix d'une répartition inégale du revenu, de disparités entre une partie du pays et une autre et si notre atmosphère et nos rivières sont polluées? Si cela se produit, est-il nécessaire d'augmenter le produit national brut? Ces chiffres ne correspondent plus à la société actuelle. En plus du produit national brut, d'autres indications sont nécessaires.

Je ne veux pas dire qu'on devrait cesser de rassembler des données techniques. Elles sont utiles. Elles devraient cependant être étudiées en regard d'un autre indice statistique inexistant à l'heure actuelle. Cet indice aurait dû être prévu lorsque la loi sur la statistique est mod fiée après 15 ans. Le bill ne traite pas de ce sujet.

Les données statistiques ne fournissent pas de renseignements complets. L'une des grandes lacunes est qu'elles ne tiennent pas compte de l'importante participation des femmes qui choisissent de travailler à la maison plutôt que dans le monde des affaires. A toutes fins pratiques, elles ne comptent simplement pas du point de vue statistique. Leur apport à leurs familles et au bien-être de leurs enfants ne figure dans aucun indice parce qu'elles ne participent pas au produit national brut. Toutefois, s'il n'existe peut-être pas un besoin pratique pour ce genre de renseignements statistiques, notre société en a grand besoin au point de vue émotif et psychologique. Il ne faudrait pas prétendre que seules les femmes engagées dans une entreprise commerc ale contribuent à la famille ou à la société. Pendant bien des années, des organismes féminins ont insisté énergiquement sur la nécessité d'inclure dans un indice statistique l'apport des ménagères à l'économie nationale.

Une foule de statistiques à notre disposition sont insuffisantes et n'ont aucun rapport avec la prise de décisions politiques, tant du point de vue des hommes politiques que des électeurs. Au cours de la discussion sur le Livre blanc sur la fiscalité, bien des compara sons ont été éta blies entre les impôts aux États-Unis et au Canada. A ma connaissance, les seuls chiffres utilisés dans ces comparaisons étaient les taux d'imposition et l'impôt de base à certains niveaux. C'était très fallac eux. On n'a pas tenu compte des plus grands avantages sociaux accordés au Canada par notre régime fiscal. On n'a pas pensé non plus que les Canadiens sont mieux protégés et ont plus

de sécurité. Afin d'assurer ces avantages, nous avons dû dépenser plus d'argent pour améliorer notre milieu. Nous nous sommes préoccupés davantage de redistribuer le revenu afin de régler les problèmes essentiels de la pauvreté et du mécontentement. Cependant, comme nous l'avons souligné en maintes occasions, on n'en fait pas assez. Au moins, le Canada s'y est plus efforcé que d'autres pays. Résultat: il y a plus de sécurité et de bonheur ici qu'ailleurs. Cela ne paraît pas dans les statistiques. Tout ce qu'elles montrent est un froid calcul d'un taux d'imposit on en regard d'un autre. C'est une comparaison tout à fait insuffisante. Les Canadiens s'intéressent davantage à leurs conditions d'existence, aux avantages et à la sécurité fournis par la société qu'à des tableaux d'imposition impersonnels. Voilà pour la première question.

## • (3.40 p.m.)

Puis, lorsque nous parlons du chômage, les chiffres disponibles à ce sujet-bruts ou désaisonnalisés-sont trompeurs en ce sens qu'ils minimisent le volume de la population active et, partant, la gravité du problème. Cela ne nous inquiète guère, sans doute, en période de plein emploi, mais nous ne saurions nous en désintéresser lorsque la gravité de la crise n'est pas fidèlement reflétée par les statistiques. Cette situation est due à de nombreux facteurs. Certains trava lleurs cessent de faire partie de la population active—ils abandonnent. D'autres n'occupent plus que des emplois marginaux à temps part el, ce qui n'apparaît pas dans les chiffres. Plusieurs conservent leur emploi mais travaillent moins longtemps et, bien que les statistiques du BFS tiennent compte de ce facteur dans une certa ne mesure, les chiffres publiés ne sont pas présentés de façon à traduire toute l'horreur de la situat on du chômage. Les statistiques devraient être suffisamment précises pour servir de base de travail à la fois au gouvernement qui doit prendre des décisions et à ceux qui, à la Chambre comme ailleurs, se doivent d'influencer ces décisions.

Je voudrais aussi parler de la situation qui est survenue quand le comité des prix à la consommation a délibéré en 1966 et de la partie de cache-cache que nous ont fait jouer les personnes qui possédaient les statistiques, les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et d'autres. J'avais l'impression qu'ils nous auraient épargné six mois de travail s'ils avaient pu nous fournir les chiffres que nous leur demandions. A de nombreuses reprises, nous avons demandé aux représentants: «Comment se comportent les prix?» Ils nous exposaient la situation avec beaucoup de précision. Nous leur demandions alors comment les prix se comparaient aux prix à la consommation; ils répliquaient: «Nous ne savons pas». Cette question concernait un autre ministère. Peut-être ne connaissaient-ils vraiment que le champ étroit observé dans leur ministère. Mais s'ils ne savaient pas, quelqu'un d'autre était sûrement au courant. Ce n'est qu'après des mois de recherches que nous avons commencé à recevoir des tableaux statistiques qui indiquaient la relation entre ces faits. A mon sens, nous aurions eu tout intérêt à ce que quelqu'un au BFS ait l'autorité ou la volonté de nous fournir ces renseignements. Par contre, le Bureau pourrait dire que les hommes politiques n'ont pas eu l'intelligence de les demander. C'est peut-être arrivé, mais sou-